

Année 2026-2027

Demande de validation des acquis personnels, des études, des expériences professionnelles pour une inscription en LICENCE

Remplir l'imprimé en 1 exemplaire et le retourner avec toutes les pièces justificatives mentionnées au verso
dès que possible et au plus tard **le 30 juin 2026**

UFR DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Scolarité Sciences Humaines et Sociales
30, 32 RUE MÉGEVAND - 25030 BESANCON CEDEX

Demande de validation

☐ des acquis personnels

☐ des études

☐ des expériences professionnelles

en vue d'une inscription en licence

☐ 2^o année

☐ 3^o année

Filière envisagée dans notre UFR en 2026-2027 :

NOM USUEL..... **Prénom**

NOM Patronymique **Nationalité**

Né(e) le : **à :**

Adresse :

N° tél : **Situation professionnelle :**

Adresse mél :

Avez-vous exercé une activité professionnelle ou interrompu vos études pendant 1 ans ou plus : oui non

Si oui, prendre contact avec le service Formation Continue de l'Université : Tél : 03.81.66.61.21

Maison des étudiants - MDE

Campus de la Bouloie

36 A, Avenue de l'Observatoire

25000 BESANCON

Baccalauréat ou titre donnant accès à l'enseignement supérieur (préciser le lieu et l'année d'obtention)

Cursus universitaire antérieur :

Années univ.	Etablissements d'inscrip.	Diplômes préparés	Résultats (succès ou échec)
--------------	---------------------------	-------------------	-----------------------------

.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Voir au dos, pièces à joindre à la demande

Date:

Signature de l'étudiant :

Décision, après avis de la commission :

- ☐ Demande acceptée
- ☐ Demande acceptée sous réserve d'obtention du diplôme en cours
- ☐ Demande refusée pour la raison suivante :

Besançon, le

Le directeur de l'UFR,

Yohan SAHRAOUI

Pièces à joindre à la présente demande de validation:

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae.
- Copie des diplômes, titres ou certificats dont l'étudiant est titulaire.
- Liste des matières étudiées et notes obtenues dans chaque matière, pour chaque année de préparation de leurs diplômes (copie des relevés établis par les établissements où les études ont été accomplies). Livret d'organisation des enseignements de l'université d'origine (pour les étudiants ayant commencé la licence dans une autre université française).
- Copie des attestations de stage et/ou d'emploi précisant le poste occupé, la fonction exercée, le niveau de responsabilité, la durée...
- Pour les étudiants étrangers, un extrait d'acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil.
- Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur juré de France ou un agent diplomatique, ou consulaire en résidence dans le pays d'origine du candidat.
- Pour les étudiants étrangers non francophones, un document (TCF de préférence) précisant le niveau de français.

Pour information, niveau de français requis :

Licence 1 et licence 2 : 450 points TCF ou niveau DELF B2 avec un niveau minimum de 70/100 **ou** 500 points TCF ou niveau DALF C1 **suivant les formations**
Licence 3 et Master : 500 points TCF ou niveau DALF C1

ATTENTION :

En cas de réponse favorable à leur demande, les étudiants d'une autre université française doivent solliciter le transfert de leur dossier universitaire (auprès de leur université d'origine).

En cas d'interruption des études, les étudiants doivent prendre contact avec le service de la formation continue SeFoC'Al afin de déterminer leur statut.

Une fois complété, le dossier doit être déposé ou envoyé à la scolarité SHS, pour décision de la commission :

Dépôt en scolarité SHS : 1 rue Antide Janvier 25000 Besançon

Ou par courrier : 30-32 rue Mégevand - 25030 Besançon cedex